

LES PAPIERS DE LA LIGNE FINE N°12



SOUVERAINETE STRATEGIQUE Série : Fondements Stratégiques

Auteurs : Alek UMONT
Date de publication : 24 septembre 2026

Résumé exécutif

La souveraineté stratégique est devenue une notion centrale du débat européen et international à mesure que les crises successives ont révélé la profondeur des interdépendances sur lesquelles repose le fonctionnement des États. La pandémie, les tensions énergétiques, la guerre en Ukraine, les restrictions commerciales portant sur certaines technologies, les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement et la montée des rivalités entre grandes puissances ont replacé au premier plan une question qui avait été partiellement reléguée derrière la recherche d'efficacité économique : jusqu'à quel point un État peut-il dépendre d'acteurs extérieurs sans réduire sa propre capacité de décision lorsqu'une crise survient ?

Cette question est souvent mal posée parce que la souveraineté stratégique est assimilée à l'autonomie complète. Une telle définition conduirait à considérer qu'un État n'est souverain que s'il produit nationalement les technologies, l'énergie, les armements, les infrastructures numériques, les médicaments, les biens industriels et les matières premières dont il a besoin. Aucun État moderne, y compris les plus puissants, ne fonctionne de cette manière. Les économies sont spécialisées, les chaînes de valeur sont internationales, les technologies sont produites à travers des réseaux industriels complexes et la puissance militaire elle-même dépend de fournisseurs, de partenaires et d'alliances. La souveraineté stratégique ne peut donc pas raisonnablement désigner l'absence de dépendance.

Elle doit être définie à partir de la capacité de décision. Une dépendance devient stratégiquement problématique lorsqu'un acteur extérieur dispose, grâce à elle, d'un moyen suffisamment important pour empêcher l'État de poursuivre une politique qu'il juge essentielle ou pour lui imposer un coût qu'il ne peut pas absorber dans un délai compatible avec ses objectifs. Cette définition oblige à distinguer les interdépendances ordinaires des dépendances critiques. Une économie peut importer massivement un produit tout en conservant une marge de manœuvre importante si plusieurs fournisseurs existent et peuvent être substitués rapidement. À l'inverse, un composant représentant une part faible des importations peut devenir critique s'il n'existe qu'un nombre très réduit de producteurs, si les stocks sont faibles et si sa disparition interrompt une capacité militaire, énergétique ou industrielle essentielle.

Les politiques européennes évoluent aujourd'hui dans cette direction. Le Conseil européen de mars 2026 a explicitement associé compétitivité, résilience et autonomie stratégique et demandé d'accélérer le renouvellement industriel tout en réduisant les dépendances dans les secteurs jugés stratégiques. En juin 2026, les dirigeants européens ont de nouveau placé la réduction de ces dépendances parmi les priorités de l'agenda « One Europe, One Market »¹²

Cette orientation ne correspond pas à un projet d'autarcie européenne. Les institutions de l'Union continuent au contraire à présenter l'ouverture commerciale comme un intérêt économique majeur. La politique de sécurité économique cherche à identifier certains risques liés aux investissements, aux exportations, aux technologies et aux chaînes d'approvisionnement tout en maintenant les échanges internationaux. Le Conseil de l'Union résume cette approche par la volonté de traiter les risques associés à certaines activités économiques sans renoncer à l'ouverture du commerce, de l'investissement et de la recherche³.

¹ Conseil européen. (2026b, 27 août). *European Council*, 19 March 2026. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2026/03/19/>

² Conseil européen. (2026a, 24 juin). *European Council*, 18–19 June 2026. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2026/06/18-19/>

³ Conseil de l'Union européenne. (2026, 8 juin). *European economic security*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/european-economic-security/>

La souveraineté stratégique doit donc être comprise comme une politique de hiérarchisation. Tous les secteurs ne peuvent pas bénéficier du même niveau de protection, de production nationale ou de diversification. Les ressources publiques, les capacités industrielles et les compétences disponibles sont limitées. Chercher à sécuriser toutes les chaînes de valeur conduirait à disperser les investissements, renchérir les coûts de production et réduire la compétitivité qui finance précisément une partie de la puissance publique. L'objectif consiste à identifier les fonctions pour lesquelles une rupture extérieure pourrait produire un effet disproportionné, puis à choisir le moyen le plus adapté pour réduire ce risque : production interne, stocks, diversification des fournisseurs, coopération avec des partenaires, contrats de long terme, capacités de substitution ou mutualisation européenne.

La défense fournit un exemple particulièrement clair de ce raisonnement. L'Union européenne a fortement augmenté ses dépenses militaires depuis 2022, mais cette augmentation ne produit pas automatiquement une souveraineté plus importante. Les données de l'Agence européenne de défense publiées en juillet 2026 montrent que les dépenses de défense des États membres ont atteint 418 milliards d'euros en 2025 et pourraient atteindre 454 milliards en 2026. Les achats d'équipements ont atteint 115 milliards d'euros en 2025. Pourtant, les acquisitions européennes collaboratives ne représentaient encore que 24 % des dépenses d'équipement, alors que l'objectif de référence de l'EDA est fixé à 35 %⁴⁵.

Ces chiffres montrent que le montant de la dépense et l'autonomie stratégique ne sont pas équivalents. Des budgets plus élevés peuvent permettre d'augmenter rapidement les capacités militaires en achetant des équipements disponibles auprès de fournisseurs extérieurs, mais ils peuvent également prolonger certaines dépendances industrielles si les chaînes de production, les composants ou la maintenance restent contrôlés ailleurs. Inversement, imposer systématiquement une préférence européenne peut ralentir l'acquisition d'équipements nécessaires à court terme. Une politique de souveraineté doit donc arbitrer entre disponibilité immédiate, interopérabilité, coût, sécurité d'approvisionnement et capacité industrielle à long terme.

L'OTAN fait face au même problème sous une autre forme. L'Alliance cherche à augmenter très rapidement la capacité industrielle de défense de ses membres et considère désormais l'industrie comme une composante essentielle de sa posture de dissuasion. Son rapport sur la capacité industrielle publié en 2026 souligne les progrès réalisés dans l'augmentation de la production de munitions et de systèmes majeurs, tandis que la stratégie de coopération avec l'industrie adoptée en juillet insiste sur la nécessité de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, la main-d'œuvre qualifiée et les capacités de production⁶⁷.

Cette politique révèle une dimension souvent négligée de la souveraineté : disposer d'un équipement n'est pas suffisant si l'État ou l'alliance ne peut pas le maintenir, le réparer, l'approvisionner et remplacer les pertes dans la durée. Les conflits prolongés donnent une valeur nouvelle aux capacités de production, aux stocks, aux chaînes de composants et à la disponibilité d'une main-d'œuvre industrielle. Une souveraineté militaire sérieuse doit donc être évaluée sur l'ensemble du cycle de vie des capacités et non uniquement au moment de leur acquisition.

La même logique vaut pour l'énergie. Une forte dépendance envers un fournisseur peut être tolérable lorsque les relations politiques sont stables et que le marché fonctionne

⁴ European Defence Agency. (2026, 16 juillet). *EU defence spending: €418 billion in 2025, projected to €454 billion in 2026*. <https://eda.europa.eu/news-and-events/news/2026/07/16/eu-defence-spending---418-billion-in-2025--projected-to-454-billion-in-2026>

⁵ <https://eda.europa.eu/publications-and-data/defence-data>

⁶ European Defence Agency. (s. d.). *Defence data*. Consulté le 22 septembre 2026, à l'adresse <https://eda.europa.eu/publications-and-data/defence-data>

⁷ North Atlantic Treaty Organization. (2026a, 8 juillet). *Increasing defence industrial production*. <https://www.nato.int/en/what-we-do/deterrence-and-defence/natos-role-in-defence-industry-production>

normalement, puis devenir une contrainte stratégique lorsque ce fournisseur peut interrompre ses livraisons ou lorsque le gouvernement souhaite adopter une politique susceptible de provoquer cette interruption. La diversification énergétique européenne depuis 2022 montre combien la capacité de substitution détermine la marge de décision. Le coût d'une diversification peut être élevé, mais il doit être comparé au coût politique d'une dépendance dont la rupture interviendrait au moment choisi par le fournisseur.

Les matières premières critiques posent un problème comparable. L'Union européenne a renforcé son approche afin de sécuriser l'accès aux matériaux nécessaires aux batteries, aux technologies numériques, à l'énergie et à la défense. La Commission a encore présenté en décembre 2025 de nouvelles mesures visant à accélérer la mise en œuvre de sa politique sur les matières premières critiques, à réduire les dépendances et à renforcer la sécurité économique⁸.

Dans ces secteurs, l'autonomie complète est généralement impossible parce que les ressources sont géographiquement concentrées. La souveraineté ne consiste donc pas à produire sur son propre territoire ce qui n'y existe pas. Elle repose sur la diversification des origines, les partenariats internationaux, le recyclage, l'utilisation plus efficace des matériaux, les stocks et la capacité à substituer certaines technologies. La dépendance demeure, mais sa concentration peut être réduite.

Les technologies numériques et les infrastructures de données soulèvent une autre difficulté. La dépendance ne porte pas seulement sur un produit physique, mais sur des standards, des logiciels, des services cloud, des infrastructures de télécommunications et des écosystèmes technologiques. Changer de fournisseur peut être beaucoup plus complexe que remplacer un bien importé, parce que les architectures techniques créent des coûts de transition, des besoins de compatibilité et des effets de réseau. Une souveraineté numérique crédible suppose donc d'identifier les couches réellement critiques et d'éviter qu'une politique visant à réduire une dépendance extérieure ne conduise simplement à remplacer une dépendance par une autre.

La recherche et les technologies duales font désormais partie du même débat. La Commission européenne a renforcé depuis 2024 son dispositif de sécurité économique en travaillant sur le filtrage des investissements, le contrôle des exportations, les investissements sortants, la recherche duale et la sécurité de la recherche. En février 2026, elle a publié un suivi des politiques nationales de sécurité de la recherche, montrant que la protection des connaissances sensibles devient progressivement une dimension de l'autonomie stratégique⁹.

Cette évolution oblige toutefois à préserver un équilibre. Un système de recherche trop fermé risque d'affaiblir sa propre capacité d'innovation, qui dépend précisément de la circulation des connaissances, des talents et des partenariats internationaux. Une politique de souveraineté mal calibrée peut réduire la vulnérabilité immédiate tout en diminuant la puissance future. La sécurité doit donc être concentrée sur les domaines où les risques sont réellement importants, plutôt qu'étendue indistinctement à toutes les coopérations.

Le même principe vaut pour les politiques industrielles. La Commission européenne a proposé en mars 2026 de nouvelles mesures destinées à accroître la capacité productive de l'Union et à réduire certaines dépendances envers les fournisseurs non européens dans les secteurs

⁸ Direction générale de la communication. (2025, 3 décembre). *New measures to secure raw materials and strengthen the EU's economic security*. Commission européenne. https://commission.europa.eu/news-and-media/news/new-measures-secure-raw-materials-and-strengthen-eus-economic-security-2025-12-03_en

⁹ Commission européenne. (s. d.). *Strategic autonomy and European economic and research security*. https://research-and-innovation.ec.europa.eu/strategy/strategy-research-and-innovation/europe-world/international-cooperation/strategic-autonomy-and-european-economic-and-research-security_en

stratégiques. Elle fixe notamment l'objectif d'augmenter la part de l'industrie manufacturière dans le PIB européen de 14,3 % en 2024 à 20 % en 2035¹⁰.

Cette ambition révèle la relation entre souveraineté et compétitivité. Une économie qui cherche à sécuriser plusieurs secteurs mais perd progressivement sa capacité à investir, produire et innover risque de devenir plus dépendante à long terme. La souveraineté ne peut donc pas être construite contre la compétitivité ; elle doit s'appuyer sur elle. Une politique industrielle stratégique doit concentrer les moyens sur les capacités pour lesquelles le marché seul ne fournit pas un niveau acceptable de sécurité ou de résilience.

Le concept de souveraineté stratégique doit enfin être distingué de la souveraineté juridique. Un État peut juridiquement être libre de décider tout en étant matériellement incapable de mettre sa décision en œuvre. Il peut également appartenir à une alliance ou à une organisation internationale et accepter volontairement des contraintes parce que celles-ci augmentent sa capacité globale d'action. Une coopération n'est donc pas nécessairement une perte de souveraineté. Dans plusieurs domaines, elle peut au contraire être la condition permettant de l'exercer. Un État européen isolé aurait par exemple beaucoup plus de difficultés à financer seul certaines infrastructures, systèmes militaires ou technologies avancées qu'un groupe d'États partageant les coûts et les capacités.

La souveraineté stratégique n'oppose donc pas simplement le national au collectif. Elle pose une question plus exigeante : à quel niveau faut-il maîtriser une capacité pour que la décision politique demeure réellement disponible ? La réponse peut être nationale pour certaines fonctions, européenne pour d'autres et alliée pour d'autres encore. Elle peut même intégrer des entreprises privées ou des partenaires extérieurs, à condition que plusieurs solutions existent et qu'aucun acteur unique ne dispose d'un pouvoir de blocage disproportionné.

La thèse de ce Papier est que **la souveraineté stratégique ne se mesure ni au volume de production nationale ni au nombre de dépendances éliminées, mais à la capacité d'un État ou d'un ensemble politique à préserver sa liberté de décision lorsque certaines relations extérieures se dégradent**. Une politique efficace doit donc identifier les dépendances réellement coercitives, accepter les interdépendances ordinaires, diversifier les approvisionnements lorsqu'une substitution est possible et investir directement dans les capacités dont l'absence produirait une vulnérabilité majeure.

Cette approche est plus exigeante que l'appel général à la souveraineté. Elle impose des choix budgétaires, des arbitrages entre coût et sécurité, des coopérations parfois contraignantes et une hiérarchie claire des fonctions essentielles. Elle suppose également d'accepter qu'un certain niveau de dépendance restera permanent dans une économie avancée. Le problème stratégique n'est pas de supprimer cette dépendance, mais d'empêcher qu'elle permette à un autre acteur de déterminer les choix fondamentaux de l'État.

Problématique

La souveraineté stratégique est régulièrement invoquée dans des débats portant sur la défense, l'énergie, les semi-conducteurs, les infrastructures numériques, les matières premières, l'alimentation, les médicaments ou l'industrie. Cette extension du concept témoigne de son importance mais crée également un risque : si toute dépendance extérieure devient automatiquement un problème de souveraineté, le terme perd sa capacité à hiérarchiser les enjeux. Un État moderne dépend nécessairement de milliers de produits, technologies et services extérieurs. La plupart de ces dépendances ne limitent pas sérieusement sa liberté

¹⁰ Direction générale de la communication. (2026, 4 mars). *Commission proposes new measures to boost EU industry and jobs*. Commission européenne. https://commission.europa.eu/news-and-media/news/commission-proposes-new-measures-boost-eu-industry-and-jobs-2026-03-04_en

politique parce qu'elles peuvent être remplacées, parce que plusieurs fournisseurs sont en concurrence ou parce que leur interruption aurait un coût limité.

La première tâche consiste donc à définir les critères qui transforment une dépendance économique en dépendance stratégique. Quatre variables sont particulièrement importantes : la criticité de la fonction concernée, la concentration des fournisseurs, le temps nécessaire pour trouver une alternative et le coût politique ou économique de la rupture. Une dépendance devient préoccupante lorsque ces quatre facteurs se combinent. Si un produit est indispensable, fourni par un nombre très réduit d'acteurs, difficilement substituable et nécessaire à court terme, le fournisseur dispose potentiellement d'un levier important.

Cette méthode permet d'éviter les raisonnements fondés uniquement sur le volume des importations. Un pays peut importer beaucoup d'un bien dont les fournisseurs sont nombreux et facilement substituables. Cette dépendance apparente peut être élevée dans les statistiques commerciales mais faible stratégiquement. À l'inverse, un composant représentant quelques millions d'euros d'importations peut arrêter une chaîne industrielle beaucoup plus importante s'il n'existe aucune alternative. Le diagnostic doit donc partir des fonctions et des possibilités de substitution, non du seul montant des échanges.

La deuxième difficulté porte sur le temps. Une capacité de substitution qui peut être créée en cinq ans n'est pas équivalente à une solution disponible en quelques semaines. La plupart des stratégies industrielles exigent des délais longs : construction d'usines, formation de personnels, qualification de fournisseurs, obtention de licences, développement technologique. Une dépendance peut ainsi être acceptable sur le long terme mais très contraignante pendant la période nécessaire à sa réduction. Les politiques de souveraineté doivent donc associer mesures immédiates (stocks, contrats alternatifs, plans de continuité) et investissements structurels.

Les dépenses de défense européennes montrent clairement cette différence entre capacité immédiate et autonomie future. Les États membres ont augmenté rapidement leurs budgets depuis 2022. Selon l'Agence européenne de défense, les dépenses ont atteint 418 milliards d'euros en 2025 et devraient continuer à progresser en 2026. Les achats d'équipement ont fortement augmenté, mais une proportion limitée de ces acquisitions est encore réalisée en coopération européenne¹¹.

Acheter rapidement des équipements extérieurs peut répondre à une nécessité opérationnelle immédiate. Construire une capacité industrielle européenne comparable peut exiger une décennie et des investissements beaucoup plus importants. Une stratégie cohérente ne peut donc pas opposer mécaniquement ces deux objectifs. Elle doit accepter certaines acquisitions externes lorsque l'urgence l'impose tout en évitant qu'elles empêchent la construction d'une capacité à plus long terme.

La troisième difficulté concerne l'échelle de la souveraineté. Beaucoup de capacités stratégiques modernes sont trop coûteuses ou trop complexes pour être maîtrisées isolément par un État européen. Les systèmes militaires avancés, les grandes infrastructures numériques, certaines technologies de semi-conducteurs, les satellites ou les chaînes de matières premières reposent sur des marchés et des compétences qui dépassent largement l'échelle nationale. Une doctrine fondée exclusivement sur la production nationale risquerait donc de réduire les capacités réellement disponibles.

La coopération peut augmenter la souveraineté si elle réduit le risque de dépendance envers un acteur extérieur à la communauté politique concernée et si les partenaires disposent de

¹¹ European Defence Agency. (2026, 16 juillet). *EU defence spending: €418 billion in 2025, projected to €454 billion in 2026*. <https://eda.europa.eu/news-and-events/news/2026/07/16/eu-defence-spending---418-billion-in-2025--projected-to-454-billion-in-2026>

mécanismes suffisamment solides pour garantir l'accès. Cette logique explique une partie de l'intégration européenne. Un marché unique plus intégré, des achats conjoints et une base industrielle plus large peuvent donner aux États membres un accès à des capacités qu'ils ne pourraient pas financer ou produire séparément.

Le Conseil européen a explicitement établi cette relation en 2026 en liant l'approfondissement du marché unique au renforcement de l'autonomie stratégique. L'agenda « One Europe, One Market » associe ainsi intégration économique, énergie abordable, renouvellement industriel, investissement et réduction des dépendances¹².

La quatrième difficulté concerne le rapport avec les alliances. Une alliance militaire impose des engagements et crée des interdépendances, mais elle peut simultanément augmenter très fortement la capacité d'action de ses membres. Un État disposant de moyens militaires limités bénéficie de capacités de renseignement, de commandement, de dissuasion et de soutien auxquelles il n'aurait pas accès seul. L'autonomie stratégique ne peut donc pas être définie comme l'absence d'alliance.

La question pertinente porte plutôt sur la répartition des capacités essentielles au sein de l'alliance. Une dépendance devient problématique lorsque quelques membres fournissent des fonctions impossibles à remplacer et disposent ainsi d'une influence disproportionnée sur la conduite d'une opération. La consolidation de la base industrielle de défense européenne peut donc être considérée comme un moyen de renforcer à la fois la capacité européenne et l'Alliance atlantique, à condition d'éviter une duplication inutile des systèmes et de maintenir l'interopérabilité.

L'OTAN elle-même insiste aujourd'hui sur la capacité industrielle collective et sur la nécessité d'augmenter la production dans l'ensemble de l'Alliance. Le rapport 2026 sur la capacité industrielle décrit les efforts conduits pour élargir les lignes de production, tandis que la stratégie de coopération avec l'industrie cherche à faciliter les investissements et les échanges transatlantiques¹³.

La cinquième difficulté concerne le coût. Une politique de souveraineté peut nécessiter de maintenir des capacités de production qui ne seraient pas compétitives selon les seuls critères du marché. Une usine conservée pour des raisons de sécurité d'approvisionnement, un stock stratégique ou une diversification obligatoire des fournisseurs représentent un coût. Ce coût peut être justifié, mais il doit être explicitement comparé au risque qu'il réduit.

Sans cette discipline, la souveraineté devient un argument permettant de subventionner presque toute activité. Les ressources disponibles étant limitées, une politique trop large risque de protéger des secteurs peu critiques tout en laissant insuffisamment financées les capacités réellement indispensables. La souveraineté stratégique nécessite donc une méthode de sélection beaucoup plus rigoureuse qu'une politique générale de relocalisation.

La problématique centrale peut ainsi être formulée de manière précise : **quelles dépendances extérieures réduisent réellement la capacité de décision d'un État, et quel niveau de maîtrise faut-il retrouver pour rendre cette décision à nouveau crédible sans chercher une autonomie économiquement impossible ?**

Cette formulation permet d'éviter deux positions également insuffisantes. La première suppose que le marché fournira toujours une solution et que les interdépendances économiques empêchent les ruptures politiques. Les crises récentes ont montré que cette hypothèse est

¹² Conseil de l'Union européenne. (2026, 24 juin). *Boosting EU competitiveness: The way forward*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/boosting-eu-competitiveness-the-way-forward/>

¹³ North Atlantic Treaty Organization. (2026a, 8 juillet). *Increasing defence industrial production*. <https://www.nato.int/en/what-we-do/deterrence-and-defence/natos-role-in-defence-industry-production>

trop optimiste. La seconde considère toute dépendance comme une vulnérabilité et conduit vers une logique de fermeture dont le coût affaiblirait à terme les capacités économiques et technologiques nécessaires à la puissance. La souveraineté stratégique se construit entre ces deux extrêmes, à partir d'une analyse différenciée des risques.

Contexte structurel

La fin de l'hypothèse d'une interdépendance politiquement neutre

La mondialisation économique s'est largement construite sur l'idée que les entreprises pouvaient organiser leurs chaînes de valeur à partir de critères principalement économiques. Les États conservaient évidemment des politiques de sécurité nationale, mais de nombreux secteurs industriels étaient considérés comme suffisamment éloignés des enjeux militaires pour que la concentration géographique de leur production apparaisse acceptable. Cette séparation est aujourd'hui beaucoup plus difficile à maintenir.

Les restrictions commerciales visant les technologies, les sanctions financières, les contrôles d'exportation et les interruptions d'approvisionnement ont montré que les relations économiques peuvent devenir des instruments politiques. La dépendance n'est donc plus évaluée uniquement en fonction du risque d'accident ou de marché ; elle doit intégrer la possibilité d'une décision volontaire de rupture.

La stratégie européenne de sécurité économique repose précisément sur cette évolution. Elle cherche à examiner les risques liés aux chaînes d'approvisionnement, à la sécurité des infrastructures physiques et numériques, aux fuites technologiques et à la possibilité d'utiliser les dépendances économiques comme instruments de coercition. Le cadre européen associe désormais filtrage des investissements, contrôle des exportations, examen de certains investissements sortants et sécurité de la recherche¹⁴.

Cette politique conserve néanmoins l'ouverture commerciale comme principe. L'Union n'a pas intérêt à réduire indistinctement ses relations économiques, qui contribuent à sa prospérité et à son accès aux technologies. La sécurité économique cherche donc à distinguer les secteurs dans lesquels le risque politique justifie une intervention de ceux dans lesquels le marché international reste la solution la plus efficace.

Le retour de la capacité industrielle dans les politiques de défense

Les conflits de haute intensité ont également replacé la capacité de production au centre des stratégies militaires. Pendant plusieurs décennies, de nombreux pays européens ont réduit leurs stocks et dimensionné leurs industries pour des volumes relativement limités. La guerre en Ukraine a montré que la consommation de munitions et les besoins de remplacement peuvent atteindre des niveaux incompatibles avec des chaînes de production trop réduites. Les données publiées par l'EDA montrent l'ampleur du réinvestissement actuel. Les dépenses de défense européennes progressent fortement et les acquisitions d'équipement représentent désormais une part importante des budgets¹⁵.

L'augmentation budgétaire ne résout toutefois pas automatiquement le problème de production. Une usine de munitions ou de systèmes complexes ne peut pas augmenter instantanément ses volumes. Les industriels ont besoin de visibilité sur les commandes, de

¹⁴ Conseil de l'Union européenne. (2026, 8 juin). *European economic security*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/european-economic-security/>

¹⁵ European Defence Agency. (2026). *EDA defence data 2025–2026*. <https://eda.europa.eu/publications-and-data/thematic-policy-reports/eda-defence-data-2025-2026>

personnels qualifiés, d'énergie, de composants et de financements. Les gouvernements doivent donc fournir une demande suffisamment prévisible pour justifier l'investissement industriel.

L'OTAN a formalisé cette priorité dans son *Defence Production Action Plan* et dans sa politique industrielle mise à jour. L'organisation cherche à agréger la demande, augmenter les capacités et faciliter la coopération entre industriels alliés¹⁶.

Cette dimension industrielle est indissociable de la souveraineté militaire. Une force armée peut disposer d'un stock initial considérable et perdre progressivement sa capacité d'action si elle ne peut pas remplacer les pertes ou maintenir ses équipements. L'autonomie doit donc être évaluée dans la durée probable d'un conflit et non seulement au premier jour.

L'énergie comme expérience concrète de dépendance

La politique énergétique européenne a fourni depuis 2022 l'un des exemples les plus visibles de réorganisation stratégique. Une dépendance extérieure peut être économiquement avantageuse pendant plusieurs années puis devenir politiquement coûteuse lorsqu'une crise modifie la relation avec le fournisseur. Réduire cette dépendance impose ensuite des investissements rapides dans de nouvelles infrastructures, des contrats alternatifs et parfois des prix plus élevés.

L'expérience énergétique permet de tirer une leçon générale : la diversification effectuée avant la crise est généralement moins coûteuse que la substitution forcée après la rupture. Mais cette diversification possède elle-même un prix, ce qui explique pourquoi les marchés tendent naturellement à privilégier les fournisseurs les plus compétitifs tant qu'aucune obligation politique ne leur impose d'intégrer le risque stratégique.

Le rôle de l'État consiste précisément à corriger cette différence entre calcul privé et risque collectif. Une entreprise peut accepter une dépendance concentrée si elle réduit ses coûts à court terme ; le gouvernement doit tenir compte du coût macroéconomique et politique d'une interruption à grande échelle.

Les matières premières et l'impossibilité de l'autonomie complète

Les matières premières critiques illustrent les limites physiques des politiques de relocalisation. Les ressources sont réparties de manière inégale et les capacités de raffinage ou de transformation sont elles-mêmes concentrées. Aucun État européen ne peut garantir seul l'ensemble de ses approvisionnements.

Les politiques européennes cherchent donc à combiner extraction interne lorsque cela est possible, partenariats avec des pays tiers, diversification, recyclage et constitution de chaînes de transformation plus résilientes. Les initiatives annoncées par la Commission en décembre 2025 s'inscrivent dans cette logique¹⁷.

Cette approche montre pourquoi souveraineté et indépendance ne doivent pas être confondues. Un ensemble politique peut ne disposer d'aucune mine pour une ressource particulière tout en conservant une marge de décision s'il possède plusieurs fournisseurs, des contrats stables, des stocks et des possibilités de recyclage. À l'inverse, une dépendance

¹⁶ North Atlantic Treaty Organization. (2025, 13 février). *Updated defence production action plan*. <https://www.nato.int/en/about-us/official-texts-and-resources/official-texts/2025/02/13/updated-defence-production-action-plan>

¹⁷ Direction générale de la communication. (2025, 3 décembre). *New measures to secure raw materials and strengthen the EU's economic security*. Commission européenne. https://commission.europa.eu/news-and-media/news/new-measures-secure-raw-materials-and-strengthen-eus-economic-security-2025-12-03_en

envers une source unique peut devenir problématique même si les relations sont excellentes au moment où le contrat est signé.

La technologie comme infrastructure de dépendance

Les technologies numériques et industrielles créent des dépendances plus complexes parce que les systèmes sont imbriqués. Une entreprise utilisant un fournisseur cloud ne dépend pas uniquement d'un serveur physique : elle dépend d'outils logiciels, d'interfaces, de certifications, de compétences et d'architectures de données qui rendent le changement de fournisseur coûteux. Les semi-conducteurs combinent conception, machines de lithographie, fabrication, logiciels, matériaux et assemblage répartis entre plusieurs pays.

La souveraineté technologique ne peut donc pas être obtenue simplement en construisant une usine nationale. Elle suppose de comprendre la chaîne complète et d'identifier les segments dont la maîtrise apporte réellement une autonomie supplémentaire.

Cette logique explique l'attention croissante accordée à la sécurité de la recherche. Les connaissances scientifiques peuvent être utilisées dans des applications civiles ou militaires et la perte d'une technologie sensible peut produire une dépendance future. Mais une politique trop restrictive risque de réduire les collaborations nécessaires à l'innovation. La Commission européenne cherche donc à construire des mécanismes de sécurité plus ciblés plutôt qu'une fermeture générale de la recherche¹⁸.

¹⁸ Commission européenne. (s. d.). *Strategic autonomy and European economic and research security*. https://research-and-innovation.ec.europa.eu/strategy/strategy-research-and-innovation/europe-world/international-cooperation/strategic-autonomy-and-european-economic-and-research-security_en

Rapports de force

La souveraineté stratégique ne peut pas être analysée de manière abstraite, car les grandes puissances disposent de profils de dépendance très différents. Les États-Unis, la Chine et l'Union européenne cherchent tous à sécuriser leurs chaînes de valeur, mais leurs positions industrielles, technologiques, énergétiques et militaires les conduisent à privilégier des instruments différents.

Les États-Unis : puissance d'alliance et contrôle de technologies critiques

Les États-Unis disposent d'un avantage considérable grâce à la combinaison d'un vaste marché intérieur, d'une importante capacité technologique, de ressources énergétiques et d'un réseau d'alliances développé. Leur souveraineté stratégique ne repose donc pas sur l'autosuffisance, mais sur la capacité à contrôler ou influencer plusieurs nœuds critiques de l'économie mondiale et à obtenir auprès de leurs alliés une partie des capacités qu'ils ne produisent pas seuls.

Cette position permet à Washington d'utiliser plus facilement les restrictions technologiques ou financières comme instruments de politique étrangère. Mais elle crée également des dépendances envers les alliés et les chaînes de production asiatiques, notamment dans certaines technologies avancées. Les politiques industrielles américaines récentes cherchent à réduire ces vulnérabilités sans supprimer l'intégration avec les partenaires jugés fiables. L'existence d'un réseau d'alliances transforme ainsi la définition américaine de la souveraineté. Les États-Unis peuvent considérer une production alliée comme suffisamment sûre dans certains secteurs parce que la relation politique réduit le risque d'interruption. Cette logique est également visible dans les politiques de l'OTAN visant à faciliter la coopération industrielle transatlantique¹⁹.

La Chine : réduction des vulnérabilités et montée en gamme industrielle

La Chine poursuit depuis plusieurs années une politique de réduction de certaines dépendances technologiques et cherche à augmenter la part domestique des équipements, composants et technologies essentiels. Cette stratégie s'explique à la fois par des objectifs de développement industriel et par la prise en compte du risque de restrictions occidentales.

Son avantage réside dans la taille de son marché, son importante base manufacturière et sa position dans plusieurs chaînes de transformation. Ses vulnérabilités concernent notamment certaines technologies avancées, équipements spécialisés et ressources dont l'accès dépend encore de partenaires extérieurs.

La politique chinoise montre que même une puissance industrielle de très grande taille ne cherche pas une autonomie totale. Elle continue à commercer massivement et à attirer des technologies et investissements lorsque ceux-ci renforcent sa capacité. L'objectif est plutôt de réduire la possibilité qu'un acteur extérieur puisse interrompre les segments considérés comme essentiels.

L'Union européenne : puissance économique, fragmentation industrielle

¹⁹ North Atlantic Treaty Organization. (2026b, 8 juillet). *Strategy for industry-NATO cooperation*. <https://www.nato.int/en/about-us/official-texts-and-resources/official-texts/2026/07/08/strategy-for-industry-nato-cooperation>

L'Union européenne possède une économie comparable en taille aux principaux pôles mondiaux, mais sa capacité stratégique est réduite par la fragmentation des politiques nationales dans plusieurs secteurs. Les compétences industrielles existent souvent à l'intérieur de l'Union sans être organisées à l'échelle nécessaire pour fournir rapidement une capacité collective.

La défense en fournit un exemple particulièrement important. L'EDA relève que les achats collaboratifs restent inférieurs au benchmark européen malgré l'augmentation générale des dépenses²⁰.

Cette fragmentation produit plusieurs coûts : séries de production plus petites, duplication de programmes, besoins de maintenance différents et moindre capacité à négocier avec les industriels. Elle peut également inciter les États à acheter à l'extérieur lorsqu'un système étranger est disponible immédiatement alors que la coopération européenne exigerait plusieurs années.

L'autonomie européenne dépend donc autant de l'intégration de la demande que de la production elle-même. Les industriels n'investiront dans des capacités supplémentaires que s'ils disposent de commandes prévisibles et suffisamment importantes.

Les puissances intermédiaires : souveraineté par diversification

De nombreux États ne disposent ni du marché américain, ni de la base industrielle chinoise, ni de la capacité collective européenne. Leur stratégie consiste souvent à multiplier les fournisseurs et partenariats afin d'éviter une dépendance excessive envers une seule puissance.

Cette politique peut fonctionner dans l'énergie, les armements, les infrastructures ou les technologies, mais elle devient plus difficile lorsque les systèmes sont incompatibles ou lorsque les grandes puissances imposent des restrictions. Un État qui achète des équipements militaires auprès de plusieurs fournisseurs doit supporter des coûts supplémentaires de maintenance et d'interopérabilité. Une diversification numérique peut nécessiter plusieurs standards et compétences.

La souveraineté par diversification possède donc elle aussi un coût. Elle devient attractive lorsque ce coût est inférieur au risque politique associé à une dépendance unique.

Intérêts en présence

La souveraineté stratégique oppose moins des États souverains à des acteurs extérieurs qu'elle ne crée des arbitrages permanents entre sécurité, coût, innovation et coopération. Les gouvernements, entreprises et alliés ne poursuivent pas exactement les mêmes objectifs, même lorsqu'ils partagent un intérêt général à la résilience.

Les gouvernements cherchent à maintenir les fonctions essentielles pendant une crise. Ils peuvent donc accepter de financer des capacités inutilisées en temps normal, constituer des stocks ou imposer plusieurs fournisseurs. Les entreprises cherchent généralement à réduire les coûts, augmenter la rentabilité et simplifier leurs chaînes de production. Une concentration économique peut être rationnelle pour elles tout en créant un risque collectif pour l'État.

²⁰ European Defence Agency. (2026). *Defence data 2025–2026*. <https://doi.org/10.2836/8415600>

La politique publique doit corriger cette divergence sans supprimer les incitations du marché. Imposer systématiquement une production nationale réduirait la concurrence et pourrait diminuer la qualité ou augmenter fortement les coûts. Ne rien imposer peut conduire à des concentrations de dépendance que le marché ne valorise pas correctement.

Les alliances ajoutent une autre dimension. Mutualiser une capacité permet de réduire les coûts et d'augmenter l'échelle, mais impose d'accepter une dépendance envers les partenaires. Cette dépendance peut être politiquement acceptable si les engagements sont solides et si aucun État unique ne contrôle la totalité de la fonction.

La coopération européenne en matière de défense devrait être évaluée selon ce critère. Produire un système à plusieurs États ne réduit pas nécessairement la souveraineté de chacun si l'accord garantit l'accès, la maintenance et les stocks nécessaires. Elle peut même l'augmenter en rendant possible une capacité que personne n'aurait pu financer seul.

Les États ont également intérêt à préserver la compétitivité générale de leur économie. Le Conseil européen relie explicitement autonomie stratégique et renforcement du marché unique parce qu'une économie plus productive et intégrée peut financer davantage d'investissements dans les secteurs critiques²¹.

La souveraineté ne doit donc pas être traitée comme un objectif séparé de la politique économique. Une industrie stratégique dépend elle-même de l'énergie, du financement, des compétences et de la capacité d'innovation du reste de l'économie.

Dynamiques d'évolution

La première évolution probable est l'élargissement du concept de sécurité économique. Les gouvernements continueront à examiner davantage de transactions, technologies et investissements sous l'angle de la sécurité nationale. L'adoption en juin 2026 du règlement européen révisé sur le filtrage des investissements étrangers confirme cette tendance. Le nouveau dispositif doit améliorer la capacité de l'Union à identifier et traiter certains risques tout en maintenant l'ouverture aux investissements internationaux²².

Cette évolution entraînera probablement davantage de contrôles dans les secteurs technologiques sensibles, mais elle ne devrait pas conduire à une fermeture générale de l'économie européenne. Le coût économique d'une telle fermeture serait trop élevé.

La deuxième dynamique concerne l'industrie de défense. Les augmentations budgétaires déjà engagées devraient conduire à une expansion durable des capacités de production. L'OTAN indiquait en juillet 2026 que les Alliés avaient progressé dans l'augmentation des capacités de production et des volumes de munitions entre 2025 et 2026²³.

La difficulté sera de transformer cette hausse temporaire de la demande en capacité suffisamment pérenne pour éviter un retour au sous-investissement. Les industriels ont besoin d'une visibilité sur plusieurs années et les gouvernements devront accepter de conclure des contrats plus longs.

La troisième dynamique concerne la diversification énergétique et minérale. L'Europe cherchera à multiplier les fournisseurs et à construire davantage de capacités internes de

²¹ Conseil de l'Union européenne. (2026c, 19 mars). *What the EU is doing to boost its competitiveness*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/what-the-eu-is-doing-to-boost-its-competitiveness/>

²² Conseil de l'Union européenne. (2026b, 8 juin). *European economic security*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/european-economic-security/>

²³ North Atlantic Treaty Organization. (2026a, 8 juillet). *Increasing defence industrial production*. <https://www.nato.int/en/what-we-do/deterrence-and-defence/natos-role-in-defence-industry-production>

transformation, mais dépendra toujours d'importations importantes. L'autonomie complète restera donc impossible ; la mesure du succès sera la réduction du pouvoir de blocage d'un fournisseur particulier.

La quatrième dynamique concerne la technologie. Les restrictions et politiques industrielles devraient se concentrer davantage sur quelques domaines considérés comme déterminants : intelligence artificielle, semi-conducteurs avancés, quantique, cyber, technologies spatiales et certaines capacités duales. La compétition pour les compétences humaines deviendra aussi importante que celle pour les infrastructures.

La cinquième dynamique est institutionnelle. L'Union européenne devrait chercher à convertir davantage son marché intérieur en instrument de puissance. L'agenda de compétitivité adopté en 2026 repose précisément sur l'idée qu'un marché plus intégré et des investissements plus importants peuvent soutenir simultanément la prospérité et l'autonomie stratégique²⁴.

Cette stratégie suppose cependant que les États acceptent de réduire certaines barrières nationales. Une autonomie européenne construite sur 27 marchés fragmentés resterait beaucoup moins efficace qu'une capacité réellement intégrée.

²⁴ Conseil de l'Union européenne. (2026a, 24 juin). *Boosting EU competitiveness: The way forward*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/boosting-eu-competitiveness-the-way-forward/>

Scénarios prospectifs

Une souveraineté européenne sélective et coopérative

Dans le scénario le plus favorable, l'Union européenne identifie un nombre limité de dépendances réellement critiques et concentre ses investissements sur celles-ci. Elle maintient une économie largement ouverte, renforce le marché unique et utilise des partenariats diversifiés pour les ressources qu'elle ne peut pas produire.

Dans la défense, les États augmentent la part des achats collaboratifs et structurent des programmes permettant de maintenir des chaînes de production européennes sans chercher à exclure systématiquement les fournisseurs alliés. Les capacités américaines restent importantes pour la sécurité du continent, mais l'Europe devient moins dépendante de quelques fonctions dont elle ne dispose aujourd'hui qu'à travers Washington. Cette trajectoire permettrait d'augmenter l'autonomie sans supporter les coûts d'une stratégie autarcique.

Une multiplication coûteuse des politiques nationales de souveraineté

Un deuxième scénario verrait les États poursuivre chacun leurs propres politiques industrielles. Les gouvernements chercheraient à préserver des champions nationaux, multiplieraient les subventions et maintiendraient plusieurs programmes concurrents.

Les dépenses publiques augmenteraient sans produire une capacité européenne proportionnelle. Les séries industrielles resteraient limitées et les technologies critiques continueraient à dépendre d'acteurs extérieurs. Ce scénario correspondrait à une souveraineté proclamée davantage que réelle, car la préférence nationale ne suffirait pas à fournir l'échelle nécessaire.

Une souveraineté de bloc

Une troisième trajectoire verrait la compétition internationale conduire à la constitution de grands ensembles industriels et technologiques relativement séparés. L'Europe resterait intégrée au système transatlantique et accepterait de considérer les dépendances intra-alliance comme politiquement sûres.

Cette solution réduirait certains coûts et améliorerait l'interopérabilité, mais limiterait l'autonomie européenne en cas de divergence avec Washington. Elle remplacerait une logique de souveraineté européenne par une logique de souveraineté occidentale collective. Cette configuration peut être stable tant que les priorités stratégiques restent alignées, mais elle expose davantage l'Europe aux décisions prises hors de ses institutions.

Une sur-extension de la politique de souveraineté

Le scénario le plus coûteux serait celui dans lequel presque tous les secteurs seraient qualifiés de stratégiques. Les subventions et protections se multiplieraient, les échanges seraient davantage restreints et les entreprises européennes supporteraient des coûts croissants.

La compétitivité se dégraderait, réduisant les ressources disponibles pour les investissements réellement critiques. Une politique conçue pour augmenter la souveraineté finirait alors par réduire la base économique qui la rend possible. Ce scénario montre pourquoi la sélection des priorités constitue la question centrale.

Recommandations

La première recommandation consiste à construire une cartographie fonctionnelle des dépendances. Les gouvernements doivent identifier les services essentiels, les fournisseurs qui les rendent possibles, le niveau de concentration et le temps nécessaire pour mettre en place une alternative. Les statistiques commerciales générales ne suffisent pas. L'analyse doit descendre jusqu'aux composants, logiciels, équipements, infrastructures et compétences dont dépend la continuité de la fonction.

La deuxième recommandation est de classer les dépendances selon leur degré de criticité. Toutes les vulnérabilités ne peuvent pas être traitées simultanément. Les ressources publiques doivent être concentrées sur les points dont l'interruption pourrait provoquer une incapacité politique, militaire ou économique significative.

La troisième recommandation consiste à privilégier la diversification lorsque celle-ci fournit un niveau de sécurité suffisant. Produire nationalement n'est pas toujours la solution la plus efficace. Disposer de trois ou quatre fournisseurs situés dans plusieurs pays peut offrir davantage de résilience qu'une petite production domestique trop coûteuse ou technologiquement inférieure.

La quatrième recommandation est de constituer des stocks lorsqu'une rupture est plausible mais temporaire. Certaines dépendances ne justifient pas la création d'une industrie complète. Des réserves suffisamment dimensionnées peuvent fournir le temps nécessaire pour changer de fournisseur ou augmenter la production.

La cinquième recommandation porte sur la défense. Les États européens doivent augmenter les achats collaboratifs lorsque cela permet d'agréger la demande, réduire le nombre de systèmes différents et fournir aux industriels la visibilité nécessaire pour investir. Les données de l'EDA montrent que la coopération reste encore inférieure aux objectifs européens²⁵.

La sixième recommandation est de distinguer urgence opérationnelle et politique industrielle. Lorsqu'un équipement est immédiatement nécessaire, un achat extérieur peut être justifié. Cette décision ne doit toutefois pas devenir le substitut à une politique destinée à construire la capacité européenne jugée nécessaire à plus long terme.

La septième recommandation concerne les infrastructures numériques. Les États doivent identifier les services pour lesquels les coûts de changement de fournisseur sont suffisamment élevés pour produire un risque stratégique. Des exigences d'interopérabilité, de portabilité des données et de standards ouverts peuvent parfois augmenter davantage la souveraineté qu'une tentative de construire un fournisseur public national.

La huitième recommandation concerne la recherche. Les mesures de sécurité doivent être concentrées sur les technologies et collaborations réellement sensibles. Une restriction trop large réduirait l'attractivité scientifique européenne et ralentirait l'innovation, ce qui diminuerait à terme la souveraineté technologique.

La neuvième recommandation est de mieux intégrer la politique énergétique, industrielle, commerciale et de défense. Une dépendance critique ne respecte pas les frontières administratives entre ministères. La continuité d'une usine de défense peut dépendre de l'énergie, de composants importés, de logiciels et de compétences provenant de plusieurs secteurs.

²⁵ European Defence Agency. (s. d.). *Defence data*. Consulté le 22 septembre 2026, à l'adresse <https://eda.europa.eu/publications-and-data/defence-data>

La dixième recommandation porte sur l'échelle européenne. Les États membres doivent déterminer explicitement quelles fonctions doivent rester nationales et lesquelles gagnent à être organisées au niveau de l'Union. L'absence de choix conduit à des duplications coûteuses ou, inversement, à des lacunes que personne ne finance.

La onzième recommandation consiste à utiliser les alliances comme un multiplicateur plutôt que comme une excuse pour ne pas investir. Une dépendance envers un allié est généralement moins risquée qu'une dépendance envers un adversaire potentiel, mais elle n'est pas nulle. Les fonctions dont l'absence pourrait empêcher une décision politique autonome doivent disposer de solutions européennes ou nationales suffisamment robustes.

La douzième recommandation est de mesurer régulièrement le coût de la souveraineté. Chaque politique de relocalisation, de stock ou de diversification doit être comparée au risque qu'elle réduit. Cette discipline permet de maintenir une politique stratégique sans transformer la souveraineté en justification générale du protectionnisme.

Implications stratégiques

La souveraineté stratégique modifie profondément la manière de concevoir la puissance parce qu'elle déplace l'attention depuis la possession juridique vers la capacité matérielle d'exercer une décision. Un État peut conserver toutes ses prérogatives constitutionnelles et être néanmoins fortement contraint si les moyens nécessaires à leur mise en œuvre dépendent d'un acteur extérieur. À l'inverse, il peut accepter volontairement des règles communes ou des interdépendances avec des partenaires et augmenter sa capacité réelle en obtenant grâce à cette coopération des ressources impossibles à produire seul.

Cette distinction est particulièrement importante en Europe. Les débats sur la souveraineté opposent parfois autonomie nationale, intégration européenne et alliance transatlantique comme si l'une devait nécessairement progresser au détriment des autres. Dans la pratique, les trois niveaux peuvent remplir des fonctions différentes. Certaines capacités doivent rester sous contrôle national parce qu'elles sont directement liées à la décision souveraine. D'autres nécessitent une échelle européenne pour être économiquement viables. D'autres encore peuvent être partagées dans l'Alliance atlantique lorsque la coopération réduit les coûts et améliore l'efficacité.

Le problème apparaît lorsque la répartition de ces fonctions n'est pas explicitement pensée. Une dépendance peut s'installer simplement parce qu'un partenaire fournit depuis longtemps une capacité à moindre coût. Tant que les intérêts politiques convergent, elle semble sans conséquence. Lorsqu'une divergence apparaît, le coût de la reconstitution tardive devient visible.

L'une des principales implications de la souveraineté stratégique est donc l'importance de l'anticipation. Les capacités critiques doivent être identifiées avant la crise, parce qu'il sera souvent impossible de les reconstruire suffisamment vite après la rupture. Les gouvernements doivent accepter de financer certaines redondances dont la valeur n'apparaît que lorsque la relation extérieure se dégrade.

Cette logique est comparable à celle de l'assurance. Une capacité alternative inutilisée pendant plusieurs années peut sembler inefficace. Sa valeur réelle correspond au coût qu'elle évite lorsque la dépendance principale disparaît.

La seconde implication concerne la compétitivité. Les politiques européennes de 2026 associent explicitement autonomie stratégique et renforcement du marché unique parce que ces deux objectifs sont liés. Une économie plus productive dispose de davantage de

ressources pour financer la défense, la recherche, l'énergie et les infrastructures. Une économie protégée mais structurellement moins innovante peut perdre progressivement les capacités qu'elle cherchait à sécuriser²⁶.

Il faut donc distinguer protection stratégique et protection économique ordinaire. Un secteur peut être politiquement influent sans être stratégique. La souveraineté ne doit pas servir à préserver toute activité industrielle existante. Elle doit se concentrer sur les fonctions dont la perte réduirait réellement la capacité de décision ou de continuité.

La troisième implication concerne la défense. Le réarmement européen ne produira une autonomie durable que s'il augmente également la capacité industrielle de long terme. Les chiffres de l'EDA montrent que l'effort financier est désormais considérable, mais que la coopération reste insuffisante au regard des objectifs européens²⁷.

Une Europe qui consacrerait davantage de ressources à la défense tout en important structurellement la plupart de ses capacités critiques augmenterait sa puissance militaire immédiate mais pas nécessairement sa marge de décision à long terme. Inversement, une Europe cherchant à produire exclusivement sur son territoire pourrait manquer de certaines capacités nécessaires pendant la période de transition. La politique doit donc combiner acquisitions rapides et construction industrielle.

La quatrième implication concerne l'alliance avec les États-Unis. La souveraineté européenne n'a pas besoin d'être définie contre l'OTAN. Une base industrielle européenne plus importante peut renforcer la capacité collective de l'Alliance et réduire le déséquilibre transatlantique. L'OTAN elle-même cherche à accroître la production sur les deux rives de l'Atlantique et à faciliter la coopération entre entreprises alliées²⁸.

La difficulté réside plutôt dans la définition des fonctions pour lesquelles une dépendance quasi exclusive envers les États-Unis limite la capacité européenne. Cette analyse doit être conduite sans considérer automatiquement tout achat américain comme une perte de souveraineté. L'interopérabilité, la disponibilité et la valeur militaire comptent également.

La cinquième implication concerne la sécurité économique. À mesure que les États utilisent davantage les restrictions commerciales et technologiques comme instruments de puissance, la capacité à maintenir plusieurs partenaires devient un avantage stratégique. Les pays capables de diversifier leurs relations disposent d'une marge de manœuvre supérieure à ceux dont les chaînes de valeur sont concentrées.

Cette diversification possède toutefois des limites. Certaines technologies ou matières premières resteront concentrées géographiquement. L'objectif doit alors être de réduire le risque par les stocks, les partenariats et la préparation de solutions alternatives plutôt que de promettre une indépendance impossible.

La sixième implication est budgétaire. La souveraineté coûte de l'argent parce qu'elle impose souvent de maintenir des capacités redondantes ou moins compétitives. Les gouvernements doivent rendre ce coût visible. Sans évaluation, le concept devient politiquement facile à invoquer mais impossible à hiérarchiser.

²⁶ Conseil de l'Union européenne. (2026a, 24 juin). *Boosting EU competitiveness: The way forward*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/boosting-eu-competitiveness-the-way-forward/>

²⁷ European Defence Agency. (2026b, 16 juillet). *EU defence spending: €418 billion in 2025, projected to €454 billion in 2026*. <https://eda.europa.eu/news-and-events/news/2026/07/16/eu-defence-spending---418-billion-in-2025--projected-to-454-billion-in-2026>

²⁸ North Atlantic Treaty Organization. (2026b, 7 juillet). *NATO launches new initiatives to accelerate defence industrial cooperation*. <https://www.nato.int/en/news-and-events/articles/news/2026/07/07/nato-launches-new-initiatives-to-accelerate-defence-industrial-cooperation>

La septième implication concerne les entreprises. Une politique de souveraineté conçue uniquement par l'État risque d'échouer si elle ne tient pas compte des modèles économiques réels. Une entreprise ne construira pas une usine stratégique simplement parce que le gouvernement la juge nécessaire ; elle doit disposer d'une demande suffisamment prévisible, d'un financement et d'un environnement réglementaire permettant l'investissement. Les contrats publics, garanties et achats de long terme peuvent être plus efficaces que des injonctions générales à relocaliser.

La politique industrielle de défense de l'OTAN repose précisément sur cette nécessité de fournir davantage de prévisibilité au secteur privé. La stratégie adoptée en juillet 2026 insiste sur le rôle des capacités industrielles, des compétences et de la sécurisation des chaînes de production²⁹.

La huitième implication concerne la temporalité politique. Les investissements de souveraineté produisent souvent leurs résultats après plusieurs années, alors que les gouvernements sont soumis à des cycles électoraux plus courts. Construire une capacité industrielle, former des ingénieurs ou développer une technologie peut exiger une décennie. Les stratégies doivent donc être suffisamment stables pour survivre aux alternances politiques.

La neuvième implication concerne la mesure de l'autonomie. Les gouvernements devraient développer des indicateurs davantage centrés sur la substituabilité que sur la part nationale de production. Les questions utiles sont : combien de fournisseurs peuvent assurer la fonction ? Combien de temps faudrait-il pour en changer ? Quels stocks existent ? Quels composants restent des points uniques de défaillance ? Quelle proportion de la maintenance peut être réalisée localement ? Ces critères fournissent une image beaucoup plus fidèle de la souveraineté qu'un simple taux de contenu national.

Enfin, la souveraineté stratégique modifie le rapport entre coopération et puissance. Dans un système international caractérisé par des technologies de plus en plus coûteuses et des chaînes de valeur complexes, la coopération peut devenir le moyen le plus réaliste de conserver une autonomie. La question n'est donc pas de choisir entre dépendance et indépendance, mais entre différentes formes de dépendance, certaines contrôlables et d'autres capables de devenir coercitives.

²⁹ North Atlantic Treaty Organization. (2026c, 8 juillet). *Strategy for industry-NATO cooperation*. <https://www.nato.int/en/about-us/official-texts-and-resources/official-texts/2026/07/08/strategy-for-industry-nato-cooperation>

Conclusion

La souveraineté stratégique est redevenue une question centrale parce que les crises ont montré qu'une dépendance économique, industrielle ou technologique peut rapidement acquérir une portée politique. Les gouvernements européens intègrent désormais cette réalité dans leurs politiques de défense, d'énergie, de recherche, de matières premières et de sécurité économique. Le Conseil européen a fait de la réduction des dépendances stratégiques l'une des priorités de son agenda de compétitivité en 2026³⁰.

Cette évolution ne justifie cependant pas une recherche générale d'autosuffisance. Une économie moderne ne peut pas produire seule l'ensemble des ressources, technologies et biens dont elle dépend. Les grandes puissances elles-mêmes utilisent des fournisseurs étrangers, des alliances et des chaînes de valeur internationales. L'indépendance intégrale serait extrêmement coûteuse et, dans de nombreux domaines, techniquement irréaliste.

La question utile porte sur la qualité de la dépendance. Une relation extérieure est compatible avec la souveraineté lorsque plusieurs alternatives existent, lorsque la rupture peut être absorbée et lorsque aucun acteur ne dispose d'un moyen de pression suffisant pour empêcher une décision politique essentielle. Elle devient stratégique lorsque l'absence de substitution transforme la relation économique ou technologique en possibilité de coercition.

Cette distinction permet de dépasser le débat abstrait entre ouverture et souveraineté. Une économie peut rester ouverte tout en sécurisant certains secteurs. L'Union européenne présente précisément sa stratégie de sécurité économique de cette manière : réduire les risques spécifiques sans renoncer aux bénéfices du commerce, de l'investissement et de la coopération internationale³¹.

La défense montre particulièrement bien les arbitrages nécessaires. Les États européens dépensent aujourd'hui beaucoup plus qu'il y a quelques années, mais une augmentation budgétaire ne suffit pas à garantir l'autonomie. La capacité dépend également de la production, de la maintenance, des composants, des stocks, de la main-d'œuvre et de la coopération entre États. Les données de l'EDA publiées en juillet 2026 montrent que les achats collaboratifs restent encore inférieurs aux objectifs fixés malgré la forte progression des budgets³².

Les politiques futures devront donc distinguer les besoins immédiats et la construction de capacités de long terme. Une acquisition extérieure peut être indispensable pour combler rapidement une lacune. Elle devient problématique si aucune politique ne prépare la capacité nécessaire pour éviter que cette dépendance soit permanente.

Cette même logique s'applique aux autres secteurs. Dans l'énergie, la diversification et les infrastructures réduisent le risque associé à un fournisseur unique. Pour les matières premières, l'enjeu porte sur plusieurs sources, le recyclage, les stocks et les partenariats. Dans le numérique, la portabilité, les standards, la sécurité des données et les possibilités de changer de fournisseur peuvent compter davantage qu'une production nationale de chaque composant. Dans la recherche, la protection des technologies sensibles doit être ciblée afin de ne pas réduire la capacité d'innovation.

L'analyse conduit également à rejeter l'idée selon laquelle la coopération serait par définition contraire à la souveraineté. Les capacités les plus coûteuses exigent souvent une échelle

³⁰ Conseil européen. (2026a, 24 juin). *European Council*, 18–19 June 2026. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/european-council/2026/06/18-19/>

³¹ Conseil de l'Union européenne. (2026b, 8 juin). *European economic security*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/european-economic-security/>

³² European Defence Agency. (2026a). *Defence data 2025–2026*. <https://doi.org/10.2836/8415600>

qu'aucun État européen ne peut atteindre seul. Mutualiser une fonction peut donc accroître l'autonomie de chacun si l'accès est garanti et si les responsabilités sont clairement établies.

Cette constatation donne un rôle particulier à l'Union européenne. L'échelle du marché unique permet de soutenir des capacités industrielles que les marchés nationaux ne pourraient pas financer séparément. L'intégration économique devient ainsi une condition de certaines formes de souveraineté plutôt qu'un obstacle à celles-ci. L'agenda « One Europe, One Market » lancé en mars 2026 traduit explicitement cette relation entre intégration, compétitivité, résilience et autonomie stratégique³³.

L'Alliance atlantique constitue un second niveau. Les interdépendances entre alliés apportent des capacités militaires considérables, mais elles doivent être suffisamment réparties pour qu'aucun point unique ne limite excessivement l'action collective ou nationale. L'effort actuel de l'OTAN pour augmenter les capacités industrielles montre que la défense collective dépend autant de l'industrie et des chaînes d'approvisionnement que des budgets militaires³⁴.

Pour la France, la souveraineté stratégique doit donc être pensée par niveaux. Certaines fonctions directement liées à la dissuasion, au renseignement, à la décision politique ou à la conduite des opérations nécessitent une maîtrise nationale élevée. D'autres capacités peuvent être organisées avec des partenaires européens lorsque la mutualisation augmente l'échelle disponible. D'autres enfin peuvent être obtenues auprès d'alliés ou de fournisseurs commerciaux à condition que des mécanismes de substitution existent.

Cette hiérarchie permet d'éviter deux erreurs. La première serait de considérer comme souveraine toute production nationale, indépendamment de son coût ou de ses dépendances cachées. Une entreprise française peut elle-même dépendre de composants, logiciels ou matières premières étrangers. Le drapeau du fournisseur final ne suffit donc pas à déterminer le niveau réel d'autonomie.

La seconde serait de considérer qu'une dépendance envers un allié ne pose jamais de problème stratégique. Les alliances réduisent fortement le risque politique mais ne l'éliminent pas. Les priorités peuvent diverger, les capacités peuvent être mobilisées ailleurs ou les règles d'exportation évoluer. Les fonctions directement liées aux décisions les plus importantes doivent donc être évaluées avec une exigence supérieure.

La souveraineté stratégique ne peut enfin être séparée de la puissance économique générale. Une économie qui ne produit plus suffisamment de richesse, de technologie ou de compétences aura de plus en plus de difficultés à financer sa défense et ses infrastructures. Les politiques de souveraineté qui réduiraient durablement la compétitivité produiraient donc l'effet inverse de celui recherché.

Le défi est de maintenir suffisamment d'ouverture pour bénéficier de la spécialisation, de la concurrence et de l'innovation internationales tout en acceptant de payer le coût supplémentaire nécessaire pour sécuriser un nombre limité de fonctions essentielles. Cette politique suppose davantage de précision que les appels généraux à la relocalisation ou à l'indépendance.

Elle nécessite surtout de savoir ce qu'un État doit absolument être capable de continuer à faire lorsqu'une relation extérieure se dégrade. Si la réponse est connue, les dépendances peuvent être classées, les investissements hiérarchisés et les coopérations organisées.

³³ Conseil de l'Union européenne. (2026a, 24 juin). *Boosting EU competitiveness: The way forward*. Consilium. <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/boosting-eu-competitiveness-the-way-forward/>

³⁴ North Atlantic Treaty Organization. (2026a, 8 juillet). *Increasing defence industrial production*. <https://www.nato.int/en/what-we-do/deterrence-and-defence/natos-role-in-defence-industry-production>

Si elle ne l'est pas, la souveraineté reste un objectif politique sans contenu opérationnel. La souveraineté stratégique ne consiste donc pas à supprimer l'interdépendance. Elle consiste à organiser celle-ci de manière à ce qu'une rupture extérieure n'entraîne pas automatiquement une perte de liberté politique. Dans un système international où les chaînes de valeur restent mondiales mais où leur utilisation coercitive devient plus plausible, c'est cette capacité de résistance et de substitution qui détermine la réalité de l'autonomie.